

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL EXCEPTIONNEL

Séance du 22 décembre 2023

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	11

Vote
Pour : 11
Contre : 0
Abstention : 0
NPPV : 0

L'an 2023, le 22 décembre 2023 à 20h30 le Conseil Municipal de la Commune de Verbiesles s'est réuni à la salle de la mairie, en conseil exceptionnel sous la présidence de Mme Hubert Marie-Noëlle, Maire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 15 décembre 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 15 décembre 2023.

Présents : Mmes Marie-Noëlle Hubert, maire, Brigitte Bongard, Bernadette Gaultot, Cécile Boutellier, Anne Braud ; MM. Stéphane Vernier, Hervé Henry, Julien Ossola, Vincent Gauthier, Jean-Damien Bourillon, Eddie Pfister.

Absent excusé :

A été nommée secrétaire : Mme Anne Braud

56 - Convention relative aux aides financières par le FIPHFP (Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées de la Fonction Publique)

Madame le Maire présente une convention relative aux aides financières par le FIPHFP pour les communes.

Dans la continuité de l'aménagement de poste du secrétariat à la mairie, il convient d'établir une convention entre l'agglomération de Chaumont et la commune de Verbiesles afin de définir les engagements des deux partis.

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de la convention délibère et décide à l'unanimité d'autoriser Madame le Maire à signer celle-ci.

Extrait certifié conforme au registre des délibérations,
Fait à Verbiesles, le 22 décembre 2023
Le Maire,
Marie-Noëlle HUBERT

Marie-Noëlle HUBERT
Maire
52006 VERBIESLES

